

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00287

Numéro SIREN : 410 838 460

Nom ou dénomination : FID SUD AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/011838

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2154656

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/011838**
n° de gestion : **1997B00287**
n° SIREN : **410 838 460 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 27/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FID SUD AUDIT - Société à responsabilité limitée
5 rue Saint Pantaléon 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2154656

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 5 RUE SAINT PANTALEON 31000 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 | 1 | 0 | 8 | 3 | 8 | 4 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 Néant *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	22 786	AI	22 786	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
Immobilisations en cours		AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	7 236	BI	7 236	
	TOTAL (II)	BJ	30 022	BK	30 022	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
En cours de production de biens			BN		BO	
En cours de production de services			BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
Marchandises			BT		BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	862 338	BY	51 814 810 524
		Autres créances (3)	BZ	40 174	CA	40 174
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	99 396	CG	99 396	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 001 908	CK	51 814 950 094	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 031 931	1A	51 814 980 117		

Certifié conforme
LE GÉRANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; CP ; (3) Part à plus d'un an ; CR ; Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.635...)	DA			20 635
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			104 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			2 160
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			97 058
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			232 149
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)				DL	456 002
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			179 849
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			80 368
	Dettes fiscales et sociales	DY			191 883
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			72 015	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)				EC	524 114
				ED	
				EE	
				EF	
				EG	
				EH	
				EA	72 015
				EB	
				EC	524 114
				ED	
				EE	980 117
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			524 114	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SARL FID SUD AUDIT

Néant *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 556 585	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 556 585	FK		FL	1 556 585
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	37 944	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 594 529
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	672 573
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	13 750
	Salaires et traitements *						FY	407 808
	Charges sociales (10)						FZ	114 700
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	31 154	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 256 783	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	337 746	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	337 746	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 916
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 916
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 916)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	100 681
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 594 529
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 362 380
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	232 149
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 240
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
Pénalités & cotisations Contrôle Urssaf				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				4 916	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	7 236	UV		UW	7 236		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	71 631		71 631				
	Autres créances clients			UX	790 707		790 707				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 197		2 197				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	25 238		25 238				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 240		12 240				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	500		500				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX				VT	909 748	VU	902 512	VV	7 236	
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	80 368		80 368					
Personnel et comptes rattachés			8C	30 586		30 586					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	37 772		37 772					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	112 123		112 123					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 401		11 401					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	72 015		72 015					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX				VY	344 265	VZ	344 265				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD AUDIT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N. clos le : 31/12/2017				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	100 681			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18			
		- imposées au taux de 0 %				ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN					
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	529					
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
							TOTAL I	333 359			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV				
			- Imposées au taux de 0 %				WH				
			- Imposées au taux de 19 %				WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine TS (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	19 315		XG		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	314 044				XJ		
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	314 044				XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FID SUD AUDIT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD		840		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	235 872		Dividendes		ZE		235 032		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	235 872		Report à nouveau		ZG				
				(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH		235 872			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)									YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	505 521
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 43 416)									XQ	43 416
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	3 597
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 21 586)									ST	120 038
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	672 573
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	3 595
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)									9Z	10 155
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	13 750
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	302 687
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	121 100
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *									ØB	336 532
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	1,67 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 36 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE °	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA				Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL				
					Plus-values à 19 % JM		Imputations JC				
	Groupe: résultat d'ensemble JD				Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO				
					Plus-values à 19 % JP		Imputations JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 980 116,60 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 232 149,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels .

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE calculé sur les salaires de l'année 2017 s'élève à 19 315 €

Il est comptabilisé en diminution des charges de personnel de cet exercice.

L'entreprise prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à :

- la formation
- la prospection de nouveaux marchés

L'utilisation effective sera relatée dans l'annexe du prochain exercice.

Le CICE 2016 d'un montant de 14 653 € a été affecté à :

- la formation
- le recrutement
- la revalorisation des remunerations

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 22 786

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	22 786		22 786	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	22 786		22 786	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 30 022

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 786			22 786
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 200	36		7 236
TOTAL	29 986	36		30 022

3.2.2 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	22 786	0	22 786	Non amortiss.
TOTAL	22 786	0	22 786	

3.3 - Etat des créances = 909 748

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 236		7 236
Actif circulant & charges d'avance	902 512	902 512	
TOTAL	909 748	902 512	7 236

3.4 - Provisions pour dépréciation = 51 814

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	70 720	16 798	35 704		51 814
Comptes financiers					
Total	70 720	16 798	35 704		51 814

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 635

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20635	1,00	20 635
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20635	1,00	20 635

4.2 - Etat des dettes = 344 265

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	80 368	80 368		
Dettes fiscales & sociales	191 883	191 883		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	72 015	72 015		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	344 265	344 265		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 48 481

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	48 481
Autres dettes	
TOTAL	48 481

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Le montant non comptabilisé des engagements pour indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2017 à 5 156€

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 48 481

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	48 481
Pers prov congés payés(428200000)	30 586
Charges s/congés payés(438690000)	12 234
Etat c.a.p. p.a.r.(448000000)	891
Taxe apprentissage à payer(448620000)	2 220
Fpc charge à payer(448630000)	2 550
TOTAL	48 481

Certifié conforme
LE GÉRANT

FID SUD AUDIT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.635 euros
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de TOULOUSE
Siège Social : 5 Rue Saint-Pantaléon
31000 TOULOUSE
410.838.460. R.C.S. TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 232.149,22 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	232.149,22 Euros
A titre de dividendes aux associés Soit 11,15 Euros par part	230.080,25 Euros
Au compte "autres réserves" le solde, soit	2.068,97 Euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 11,15. Euros par part. Il sera mis en paiement ce jour.

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligible à la réfaction de 40 % s'élève à 230.080,25 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés. Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2016	235.032,65 €		
2015	230.080,25 €		
2014	206.350,00 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
LE GÉRANT